

bon de soutenir ce prix et de le garantir aux agriculteurs de l'Ouest du Canada pour une période de temps relativement courte. Il avait pris soin de souligner que cette garantie ne serait maintenue que pour une période relativement réduite. Or, en ce moment, il importe encore plus de soutenir le prix afin d'encourager et de maintenir le revenu agricole même à ce niveau, et cela bien que les frais assumés par les agriculteurs aient augmenté depuis la signature de l'arrangement. Au fait, la Commission de planification de l'agriculture avait recommandé que nous renoncions au rapport régulier du Bureau fédéral de la statistique destiné à refléter les coûts des fermiers. Que la Commission ait eu tort ou raison reste à voir. Elle prétendait que l'indice était périmé et ne reflétait pas de façon exacte les véritables coûts auxquels les agriculteurs devaient faire face en ce moment. Ces faits nous fournissent d'amples raisons de soutenir le prix du grain ainsi que celui de certains autres produits agricoles et de permettre aux agriculteurs de surnager au moins pendant cette période de transition accélérée.

Je pense que les programmes commerciaux que nous avons appliqués étaient bien adaptés à la situation. Pour autant que je sache, ils n'ont été établis selon un plan précis. Lorsque le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) est revenu, l'an dernier je crois, d'un voyage en Nouvelle-Zélande et en Australie, il a annoncé à la Chambre qu'à la suite de ce voyage, le Canada importerait plus de bœuf et de produits carnés de la Nouvelle-Zélande. C'est ce qui est arrivé. D'après l'information reçue du ministère de l'Agriculture, nos importations de produits carnés d'Australie ont augmenté de 9,306,000 livres en 1967 à 29,388,000 livres en 1969, et celles de Nouvelle-Zélande sont passées de 5,506,000 livres en 1967 à 74,803,000 livres en 1969. Ce sont là des hausses assez considérables et, s'il faut en croire les journaux, une forte quantité de ces produits est acheminée via les États-Unis. J'ai cherché à savoir quelle proportion passait par les États-Unis, mais je n'ai pu obtenir de chiffre.

Certes, il faut envisager nos politiques commerciales dans une optique positive. Ceux qui se livrent à l'agriculture ne suggèrent pas que nous construisions une muraille autour du Canada. Les échanges commerciaux ayant évolué à notre époque, ce ne serait pas possible. Cependant, nous pourrions avoir une politique positive et savoir où nous allons. Au moment même où nous informons l'agricul-

teur de l'Ouest qu'il ne peut ensemençer en blé 29 millions d'acres chaque année, ni 24 millions, ni même 20 millions peut-être, nous accueillons favorablement une augmentation des importations de viande au Canada. Ceux pour qui l'économie de l'Ouest n'est pas un mystère savent que les terres qu'on conseille aux agriculteurs de ne pas ensemençer en blé peuvent servir à l'élevage des bovins et des porcs, des premiers surtout.

La Commission de planification de l'agriculture nous conseille de réduire les emblavures. Dans les Prairies, le gouvernement a institué un programme très rigoureux à cette fin. En même temps, la Commission de planification conseille en certains cas au producteur laitier de l'Est du Canada de remplacer la production laitière par celle du bœuf. Nous savons qu'il existe deux débouchés pour les viandes rouges du Canada: le marché domestique et le marché américain. Ce sont les deux seuls débouchés sur lesquels nous puissions compter. Les États-Unis sont le marché d'exportation qui nous est ouvert, mais nous n'aiderons pas nos agriculteurs en permettant et, encore moins, en encourageant l'importation des viandes rouges que nous exporterons ensuite aux États-Unis. Cette façon d'agir pourrait éventuellement amener l'imposition de restrictions sur nos exportations de viande rouge au marché américain.

Il est temps qu'on définisse plus clairement la politique canadienne sur cet aspect du commerce et sur d'autres aspects. Mais par contre, et c'est tout à l'honneur du gouvernement, nous savons qu'il offre des possibilités de crédit afin de trouver d'autres marchés pour notre grain et notre blé. Il faut aussi attribuer au gouvernement le mérite d'avoir négocié une meilleure structure tarifaire avec le Japon afin d'ouvrir ce marché à notre grain. Monsieur l'Orateur, mettons sur pied une politique plus complète englobant toute la question pour que le fermier puisse avec confiance se fixer des objectifs, des buts à atteindre et sache où investir l'argent qu'il est obligé d'emprunter à des taux d'intérêt élevés. Donnons au fermier une idée précise des marchés qui lui sont accessibles.

En comparant la politique que je viens de décrire avec celle appliquée à l'industrie automobile, on note un contraste assez sensible. Dans le premier cas, nous avons une politique commerciale qui permet aux investisseurs d'avoir une bonne idée des possibilités du marché à la suite d'accords conclus entre pays. Grâce à ces accords avec nos voisins du